

Le Président de la Métropole choisit le recul social !

Le 24 septembre 2026 lors d'une conférence de presse, le Président de la Métropole, Nicolas Isnard (LR), annonce la fin des Gratuités des Transports pour le Pays d'Aubagne et de l'Etoile (gratuité mise en place depuis 2009) et pour la Métropole (gratuité obtenue en septembre 2025 pour « les 65 ans et plus et les moins de 11 ans »), pour les remplacer par un « tarif social »

Supprimer les Gratuités des Transports aggraverait les problématiques sociales et environnementales, dans un moment où les prix des carburants ne cessent de flamber, faisant peser de lourdes charges sur les Ménages.

Cela ne règlera en rien les finances de la Métropole !

Les Gratuités ont fait la preuve de leur efficacité. Elles représentent un coût de 12 millions d'€ qui peut être facilement financé par l'augmentation du Versement Mobilité (VM).

Le VM est payé par les entreprises de plus de 11 salariés, ce n'est pas un impôt sur les ménages, il représente un juste retour des richesses créées par le Travail. **Il est la clé du financement des gratuités.** Augmenter celui de la Métropole Aix-Marseille-Provence de 2% actuel à 3.25% comme en Île de France, c'est 225 millions d'€ de plus dans le budget de fonctionnement des transports de la Métropole. Nous avons fini par convaincre les élus métropolitains qui revendiquent également l'augmentation du taux de VM. **Il est maintenant possible d'obtenir cette augmentation.**

Cette décision participera à l'aggravation du réchauffement climatique !

Cette mesure annoncée représente un recul environnemental, dans un moment où l'été 2026 a fait la démonstration d'un « changement climatique bien réel ». C'est un point de bascule qui marque l'histoire de l'Humanité par une prise de conscience collective.

Chacun a maintenant le devoir de s'interroger sur l'avenir de la Planète et de ses Habitants.

Le changement de comportement individuel est bien sûr un des moyens nécessaires pour éviter l'emballement du dérèglement climatique, **mais il est surtout important de mettre en œuvre des politiques publiques efficaces, à moyen et long terme notamment dans les transports.** La Gratuité facilite l'accès aux transports publics, la supprimer reviendrait à mettre de nouvelles barrières à ce changement.

Punir les Usagers ne règle rien les problèmes financiers et environnementaux !

- La « tarification sociale » est une fausse bonne solution, car elle stigmatise les plus démunis qui devront justifier leur pauvreté pour accéder à un droit essentiel.
- Elle coûtera plus cher en fonctionnement, car elle nécessite la mise en place de moyens humains et techniques supplémentaires pour contrôler l'accès aux transports en commun.

Unissons-nous pour repousser cette annonce du Président de la Métropole !

L'Union des Syndiqués Retraités CGT des BdR, appelle à la mobilisation contre cette annonce qui sera mise au vote du Conseil Métropolitain le 15 octobre 2026.